

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association des retraitées et  
retraités de l'ÉTS (ARRÉTS) tenue le 8 février 2022 à 10h30 en  
vidéoconférence  
(version préliminaire sujette à l'approbation des membres)**

Madame Anne Thibaudeau agit à titre de présidente d'assemblée

Madame Francine Gamache agit à titre de secrétaire d'assemblée

---

**1. Adoption du projet d'ordre du jour**

Le quorum est atteint puisque 14 personnes sont présentes. Le projet d'ordre du jour tel que proposé par monsieur Claude Olivier et appuyé par madame Francine Philibert, est adopté sans modifications ou ajouts.

**2. Adoption du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres du 28 janvier 2021 et affaires en découlant**

L'adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, tenue le 28 janvier 2021, est proposée par madame Anne Thibaudeau, appuyée par monsieur Claude Bédard. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. Les points requérant un suivi reviennent à l'ordre du jour.

**3. Rapport de la présidente 2021**

Madame Anne Thibaudeau, présidente, présente son rapport (document joint).

Malgré la pandémie, quelques activités ont pu être organisées et ont été très appréciées, notamment la conférence de madame France Brel de la Fondation Jacques Brel.

**4. Rapport de la trésorière**

Monsieur Francine Philibert, trésorière, présente son rapport comprenant les documents suivants : État des résultats pour l'exercice 2021; Relevé bancaire de Desjardins au 31 décembre 2021; Détail des transactions (documents joints).

Monsieur Gilles Picard suggère quelques modifications pour clarifier certaines données. Ces modifications sont apportées aux documents.

Au 31 décembre 2021, l'ARRÉTS avait en caisse 8127,11\$. L'ARRÉTS est donc en bonne santé financière.

#### **5. Recommandation du conseil d'administration et résolution (AGA\_22-02-08\_01) concernant le congé de cotisation pour l'année 2022**

Étant donné la bonne santé financière de l'ARRETS et l'incertitude quant au nombre d'activités qui pourront être organisées dans le contexte de la pandémie, le conseil d'administration recommande d'accorder un congé de cotisation pour l'année 2022. Sur une proposition de monsieur Louis Davignon et appuyée par monsieur Antoine Landry, la résolution est adoptée à l'unanimité. Aucun paiement n'est donc requis pour 2022.

Madame Thibaudeau nous informe qu'un logiciel utilisé par plusieurs OBNL pour la gestion des adhésions et des cotisations est actuellement à l'étude pour évaluer la pertinence de l'utiliser. L'implantation de ce logiciel remplacerait la procédure actuelle de paiement en ligne.

#### **6. Élections à la présidence et à la trésorerie**

Les mandats à la présidence et à la trésorerie arrivent à échéance et doivent être renouvelés pour une période de deux ans.

Madame Anne Thibaudeau propose madame Francine Gamache comme présidente d'élection et monsieur Louis Davignon appuie la proposition. Madame Anne Thibaudeau propose monsieur Guy Gosselin comme secrétaire d'élection et monsieur Louis Davignon appuie la proposition.

Madame Anne Thibaudeau et madame Francine Philibert se sont dits disponibles pour assumer respectivement un autre mandat de 2 ans. Étant donné qu'aucune autre candidature n'a été reçue pour l'un ou l'autre des postes, madame Thibaudeau est donc réélue à l'unanimité au poste de présidente et madame Philibert l'est au poste de trésorière.

#### **7. Suggestions d'activités pour 2022-2023**

Diverses suggestions sont faites comme activités à venir :

- L'exposition Imagine Monet à l'Arsenal est déjà prévue le 23 février 2022
- Au printemps, une visite au Jardin botanique pourrait être organisée
- Une visite au musée Pointe-à-Callières de même qu'un repas à l'Arrivage, restaurant du musée.

## **8. Varia (questions et commentaires des membres)**

Monsieur Claude Bédard, qui est président de la Fédération des retraités de l'université du Québec (FRUQ), nous informe d'un projet du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (en lien avec l'UQAM et la Télé Université). Ce projet vise à développer les compétences et les capacités des personnes âgées vivant à domicile. Si ce projet reçoit l'aval du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), les membres des associations affiliées à la FRUQ, dont l'ARRÉTS, seront sollicités pour y participer. Monsieur Bédard indique que le CTREQ attend une réponse du ministère au printemps.

## **10. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée proposée par Antoine Landry et appuyée par Rober Dumontet est prononcée à 11h30

# ARRÉTS

Association des retraités et retraitées de l'ÉTS

## Rapport de la présidente – Année 2021

L'année 2021 aura été pour l'ARRÉTS comme pour le reste de la société, en montagnes russes. Confiants au printemps que nous allions vers le mieux, nous avons dû faire face à d'importantes contraintes à l'automne. Nous avons donc été prudents dans l'organisation d'activités plutôt que de devoir les annuler. Nous avons été cependant actifs compte tenu des circonstances.

En février 2021, nous avons organisé une vidéoconférence avec madame France Brel, fille de Jacques Brel, au sujet de la Fondation Jacques Brel. Madame Brel nous parlait de Bruxelles, Belgique où réside notre collègue Claude Marchand qui travaille bénévolement à la Fondation. Nous le remercions à nouveau pour sa précieuse collaboration lors de cet événement hors du commun.

En mai 2021, notre vice-président, monsieur Guy Gosselin, a administré un sondage auprès des membres de l'ARRÉTS concernant les activités souhaitées par ceux-ci. Une vingtaine de membres ont répondu. Un constat s'est clairement dégagé : les membres privilégient nettement les activités en présence (visite de musées ou d'expositions) jumelées à un repas pour pouvoir se retrouver et échanger. N'est-ce pas un des buts principaux de l'association...

Le 10 juin 2021, l'Agence des marchés financiers (AMF) nous a fait une présentation « *Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires* », concernant les mesures de sécurité à prendre contre diverses formes d'arnaques, notamment via Internet.

Dans la foulée des résultats de notre sondage mentionné plus haut, nous avons tenté d'organiser un lunch dans un restaurant des Laurentides fin septembre pour profiter des couleurs de l'automne. Nous n'avons pas pu trouver un restaurant approprié ouvert sur l'heure du midi et avons dû abandonner le projet.

Le 27 octobre 2021, nous avons admiré l'exposition du photographe Mario Cyr « *Sous les glaces* » dans les locaux du Cirque Éloize, dans le Vieux-Montréal. Certains d'entre nous ont pu aller se retrouver dans un café environnant.

Le 16 novembre 2021, c'était le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'assemblée fondatrice de l'ARRÉTS. Nous avons alors eu l'idée d'organiser l'activité qui avait dû être annulée en avril 2020 soit la visite des nouveaux locaux des clubs étudiants. Nous avons communiqué avec le *Service aux diplômés et à la philanthropie* qui est le point d'attache de l'ARRÉTS à l'ÉTS. Avec la précieuse aide de madame Suzanne Bélanger, nous avons réalisé notre projet et 25 membres ont pu visiter le pavillon D qui abrite, entre autres, les clubs. Dans le respect des règles sanitaires alors en vigueur, nous avons été reçus par monsieur François Gagnon, directeur général et Me Cédric

Pautel, secrétaire général, au Salon des diplômés du pavillon E (Maison des étudiants) pour échanger autour de boîtes apéro et d'un verre de vin. Cela a été l'occasion pour souhaiter longue vie à l'ARRÉTS et s'échanger nos vœux pour la période des Fêtes.

Nous continuons nos efforts pour augmenter le nombre de membres. La soussignée a fait une brève présentation de l'ARRÉTS lors du séminaire de préparation à la retraite 2021 auquel participaient quelques employés de l'ÉTS, le 18 novembre 2021.

L'ARRÉTS qui comptait à ses débuts 35 membres, en compte maintenant 57 membres, une augmentation de 60%.

C'est un signe évident de bonne santé.

Par ailleurs, l'ARRÉTS a contribué, à la mesure de ses moyens, à la Banque alimentaire de l'ÉTS et à la campagne institutionnelle de Centraide.

L'ARRÉTS s'assure de faire le relais auprès de ses membres concernant les activités institutionnelles qui leur sont accessibles dont la *Fête de la Reconnaissance*, et celles, fréquentes, du Club social de l'École. Rappelons que les retraités de l'ÉTS sont membres à part entière du Club social et peuvent participer à toutes ses activités. L'ARRÉTS a encore en 2021 bénéficié des contributions financières de l'École, de l'APÉTS et de l'AMEÉTS. Nous les en remercions.

Trois réunions du Conseil d'administration ont eu lieu (13 janvier, 26 mai et 1er septembre 2021). De plus, les membres du conseil ont été en constante relation par courriel.

L'ARRÉTS a pris part à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) dont elle fait partie. Rappelons que la FRUQ regroupe les 13 associations de retraités du réseau de l'UQ : sa mission est de veiller principalement aux dossiers des régimes de retraite et des assurances collectives. Elle s'assure aussi des relations entre les associations et le siège social de l'UQ. Cette assemblée s'est tenue le 29 octobre 2021 par vidéoconférence. Messieurs Claude Bédard, membre de l'ARRÉTS et président de la FRUQ, monsieur Guy Gosselin, vice-président de l'ARRÉTS, y ont participé de même que moi-même qui suis vice-présidente au secrétariat de la FRUQ.

L'ARRÉTS, par la présence de monsieur Claude Bédard, président de la FRUQ, continue de participer aux rencontres du mouvement « *Convergence* » qui est le regroupement informel de toutes les associations de retraités du réseau universitaire québécois. La FRUQ a appuyé, en septembre 2021, un projet présenté par le *Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)* à l'appel de projets d'innovation sociale - *VIVA Aînés – Vivre et Vieillir Autonomes*, du Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

L'ARRÉTS est toujours en communication avec le *Service des ressources humaines* pour transmettre aux futurs retraités les informations la concernant. Elle est aussi en relation avec le *Service des communications et du recrutement étudiant* pour la mise à jour de son site web au fur et à mesure des besoins.

Enfin, je remercie mes collègues du conseil d'administration, mesdames Francine Gamache et Francine Philibert de même que messieurs Guy Gosselin et Louis Davignon pour leur appui et leur indéfectible dévouement.

Anne Thibaudeau, présidente

11 janvier 2022

**État des revenus et des dépenses de l'ARRÉTS**  
**Période du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021**

**Revenus :**

Cotisations des membres :	0,00 \$
Ristourne au compte bancaire	3,74 \$
Virement de F Therrien/scolarité payée par erreur dans notre compte	1300,72 \$
Contribution de l'ÉTS	2500,00 \$
Contribution de l'ÉTS au 5 <sup>e</sup> Anniversaire ARRÉTS	500,00 \$
Contribution de l'APÉTS	500,00 \$
Contribution AMETS	175,00 \$
<b>Total des revenus au 31 juillet 2021 :</b>	<b>4979,46 \$</b>

**Dépenses :**

Vidéoconférence / Quartier chinois	229,95 \$
Vidéoconférence / France Brel	84,20 \$
Exposition Sous les glaces avec Mario Cyr	368,00 \$
Remboursement vers F Therrien/scolarité payée par erreur	1300,42 \$
Papeterie et timbres	24,60 \$
Frais bancaires 2,95x12	35,40 \$
Cocktail 5 <sup>e</sup> Anniversaire ARRÉTS 30 novembre	980,17 \$
Prix de présence lors du Cocktail 5 <sup>e</sup> Anniversaire	604,00 \$
Don de l'ARRÉTS au Fonds d'urgence de l'ÉTS	500,00 \$
Don de l'ARRÉTS au Fonds Centraide de l'ÉTS	500,00 \$
<b>Total des dépenses au 31 décembre 2021 :</b>	<b>4626,74 \$</b>

**Surplus = Total des revenus moins Total des dépenses :** **352,72 \$**

**Encaisse au 1<sup>er</sup> janvier 2021** **7774,39 \$**

---

**Encaisse au 31 décembre 2021:** **8127,11 \$**

Détails des revenus et des dépenses de l'ARRÉTS  
Du 20221-01-01 au 2021-12-31

Date		Cotisation	Aut.Rev.	Dépenses	Détails
aammjj		\$		\$	
200129				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
210204				500,00 \$	Don à Centraide Chèque #31
210228				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
210310				84,20 \$	Chèque #32- Anne Thibaudeau pour videoconférence France Brel du 25 avril 2021
210331				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
212804			1 300,72 \$		Virement de F Therrien/scolarité payée par erreur dans notre compte
210430				2,95 \$	Frais caisse Desjardins
210507				229,95 \$	Chèque #33 Tours Kaléidoscope, vidéoconférence du 15 avril 2021
210527				1 300,42 \$	Chèque #35 remboursement de F Therrien/scolarité
210531				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
210604			3,74 \$		Ristourne
210617				24,60 \$	Chèque #34/F Philibert pour papetterie
210623			2 500,00 \$		Don ÉTS
210623				500,00 \$	Chèque #39/Don/Fonds de Dev. ÉTS Banque alimentaire
210630				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
210731				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
210831				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
210921			175,00 \$		Don-AMEÉTS
210930				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
211021			500,00 \$		Don-APÉTS
211029				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
211129				200,00 \$	Chèque #38/A Thibaudeau/certificats cadeaux/30 nov/5e anniversaire ARRÉTS
211130				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
211201				404,00 \$	Chèque #40/G Gosselin, certificats cadeaux/30 nov/5e anniversaire ARRÉTS
211201				368,00 \$	Chèque #37/G Gosselin/Exposition SOUS LES GLACES/16 personnes
211221			500,00 \$		Don ÉTS/Cocktail 5e anniversaire ARRÉTS
211221				980,17 \$	Chèque #36/Groupe Compass/cocktail d'anniversaire/5e anniversaire ARRÉTS/25 personnes
211231				2,95 \$	Frais Caisse Desjardins
<b>Totaux</b>			<b>4 979,46 \$</b>	<b>4 626,74 \$</b>	
<b>Disp.début</b>	<b>7 774,39 \$</b>				Disponibilité au début de l'exercice (1-1-2021)
<b>EN CAISSE</b>	<b>8 127,11 \$</b>				En caisse au 31 décembre 2021





CAISSE DESJARDINS  
DU SUD-OUEST DE MONTREAL  
4545, RUE NOTRE-DAME OUEST  
MONTREAL, QC  
H4C 1S3 514-380-8000

**Journal des opérations**  
Pour la période du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Le 7 janvier 2022

ASSOCIATION DES RETRAITES ET D  
ARRETS  
355 RUE PEEL BUREAU 311  
MONTREAL QC  
H3C2G9 CANADA

**815-30001-800587-EOP**

Code	Retrait (\$)	Dépôt (\$)	Solde (\$)
<b>29 janv. 21</b>			
FIX	2.95		7 771.44
<b>04 févr. 21</b>			
DCN	500.00		7 271.44
<b>N° chèque : 31</b>			
<b>26 févr. 21</b>			
FIX	2.95		7 268.49
<b>10 mars 21</b>			
DCN	84.20		7 184.29
<b>N° chèque : 32</b>			
<b>31 mars 21</b>			
FIX	2.95		7 181.34
<b>28 avr. 21</b>			
VMW		1 300.72	8 482.06
<b>30 avr. 21</b>			
FIX	2.95		8 479.11
<b>07 mai 21</b>			
DCN	229.95		8 249.16
<b>N° chèque : 33</b>			
<b>27 mai 21</b>			
DCN	1 300.42		6 948.74
<b>N° chèque : 35</b>			
<b>31 mai 21</b>			
FIX	2.95		6 945.79
<b>04 juin 21</b>			
RIS		3.74	6 949.53
<b>17 juin 21</b>			
DCN	24.60		6 924.93
<b>N° chèque : 34</b>			
<b>23 juin 21</b>			
DI		2 500.00	9 424.93
DCN	500.00		8 924.93
<b>N° chèque : 39</b>			
<b>30 juin 21</b>			
FIX	2.95		8 921.98
<b>30 juil. 21</b>			
FIX	2.95		8 919.03
<b>31 août 21</b>			
FIX	2.95		8 916.08

**815-30001-800587-EOP**

Code	Retrait (\$)	Dépôt (\$)	Solde (\$)
<b>21 sept. 21</b>			
PPW		175.00	9 091.08
<b>30 sept. 21</b>			
FIX	2.95		9 088.13
<b>21 oct. 21</b>			
DGA		500.00	9 588.13
<b>29 oct. 21</b>			
FIX	2.95		9 585.18
<b>29 nov. 21</b>			
DCN	200.00		9 385.18
<b>N° chèque : 38</b>			
<b>30 nov. 21</b>			
FIX	2.95		9 382.23
<b>01 déc. 21</b>			
DCN	404.00		8 978.23
<b>N° chèque : 40</b>			
DCN	368.00		8 610.23
<b>N° chèque : 37</b>			
<b>21 déc. 21</b>			
DI		500.00	9 110.23
DCN	980.17		8 130.06
<b>N° chèque : 36</b>			
<b>31 déc. 21</b>			
FIX	2.95		8 127.11

# ARRÉTS

Association des retraités et retraitées de l'ÉTS

## Résolution AGA\_22-02-08\_01

CONSIDÉRANT l'article 3.1 des *Statuts et règlements généraux* de l'ARRÉTS prévoyant que l'assemblée générale fixe sur recommandation du Conseil d'administration, la cotisation annuelle des membres et autres contributions et détermine les services qu'elle rend;

CONSIDÉRANT la situation pandémique actuelle et les contraintes imposées rendant difficile la tenue d'activités en présence;

CONSIDÉRANT le dépôt par la trésorière du bilan et de l'état des résultats au Conseil d'administration pour recommandation à l'Assemblée générale;

CONSIDÉRANT la bonne santé financière de l'ARRÉTS et la recommandation favorable du Conseil d'administration ;

Sur proposition de Louis Davignon avec l'appui d'Antoine Landry  
Il est résolu

D'accorder un congé de cotisation pour l'année 2022, étant entendu que le niveau de la cotisation de 24 \$ par année par membre est maintenu pour l'année 2023 sous réserve de l'adoption d'une modification lors de l'assemblée générale annuelle de 2023.

Adoptée à l'unanimité le 8 février 2022.

---

Anne Thibaudeau, prés.

---

Francine Gamache, secr.